

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
26 février 2018  
Français  
Original : russe

---

**Lettre datée du 21 février 2018, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent de la Fédération de Russie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint les bulletins d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne entre le 17 et le 20 février 2018 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) V. Nebenzia



**Annexe à la lettre datée du 21 février 2018 adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent  
de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies**

**Bulletin d'information du Ministère de la défense  
de la Fédération de Russie concernant l'application  
du mémorandum sur la création de zones de désescalade  
(17 février 2018)**

**Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé 12 violations.

Le bureau turc a quant à lui recensé quatre violations, dans les provinces de Damas (2) et d'Edleb (2).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par le groupe terroriste Front el-Nosra.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population  
de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit une opération humanitaire à Boundouqa (province d'Alep), qui a permis de fournir 1,1 tonne de vivres à la population locale.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 754.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 456,6 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 62 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 70 815.

**Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, un accord de cessation des hostilités a été signé avec les représentants de la localité de Joub el-Aama (province d'Alep).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 362.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.

---

**Bulletin d'information du Ministère de la défense  
de la Fédération de Russie concernant l'application  
du mémorandum sur la création de zones de désescalade  
(18 février 2018)**

**Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé 13 violations.

Le bureau turc a quant à lui recensé quatre violations, dans les provinces d'Edleb (2) et de Hama (2).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par le groupe terroriste Front el-Nosra.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population  
de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 754.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 456,6 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 50 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 70 865.

**Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, aucun accord de cessation des hostilités n'a été signé avec des représentants de localités.

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation s'est maintenu à 2 362.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.

## **Bulletin d'information du Ministère de la défense de la Fédération de Russie concernant l'application du mémorandum sur la création de zones de désescalade (19 février 2018)**

### **Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé 15 violations, dans les provinces d'Alep (3), de Lattaquié (5) et de Damas (7).

Le bureau turc a quant à lui recensé trois violations, dans les provinces de Homs (2) et de Damas (1).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par le groupe terroriste Front el-Nosra.

### **Fourniture d'une aide humanitaire à la population de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne a conduit une opération humanitaire à Husseïniyé (province de Deïr el-Zor), qui a permis de fournir 1,9 tonne de vivres à la population locale.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 755.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 458,5 tonnes.

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 52 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 70 917.

### **Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, un accord de cessation des hostilités a été signé avec les représentants de la localité de Jabriyé (province de Hama).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 363.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.

---

**Bulletin d'information du Ministère de la défense  
de la Fédération de Russie concernant l'application  
du mémorandum sur la création de zones de désescalade  
(20 février 2018)**

**Respect de la cessation des hostilités**

En application du mémorandum sur la création de zones de désescalade en République arabe syrienne, signé le 4 mai 2017 par la Fédération de Russie, la République turque et la République islamique d'Iran, des groupes de contrôle ont continué de surveiller le respect du cessez-le-feu.

La situation dans les zones de désescalade est jugée stable.

Le bureau russe de la Commission russo-turque chargée d'examiner les questions liées aux violations de la cessation des hostilités a recensé 18 violations.

Le bureau turc a quant à lui recensé neuf violations, dans les provinces de Damas (6) et de Hama (3).

La plupart des tirs d'armes légères enregistrés se sont produits dans des zones contrôlées par le groupe terroriste Front el-Nosra.

**Fourniture d'une aide humanitaire à la population  
de la République arabe syrienne**

Au cours des dernières 24 heures, le Centre russe pour la réconciliation des parties belligérantes sur le territoire de la République arabe syrienne n'a pas conduit d'opération humanitaire.

Le nombre total d'opérations humanitaires menées par le Centre s'élève désormais à 1 755.

Le poids total des cargaisons distribuées a atteint 2 458,5 tonnes.

La sécurité d'un convoi de l'Organisation des Nations Unies a été assurée durant l'acheminement de 136 tonnes d'aide humanitaire dans la localité de Tell Chehab (province de Deraa).

Au cours des dernières 24 heures, une aide médicale a été apportée à 56 personnes.

Le nombre total d'habitants ayant bénéficié de soins médicaux s'élève désormais à 70 973.

**Réconciliation des parties belligérantes**

Au cours des dernières 24 heures, un accord de cessation des hostilités a été signé avec les représentants de la localité de Timouzé (province de Hama).

Le nombre de localités ayant adhéré au processus de réconciliation est passé à 2 364.

Le nombre de groupes armés s'étant déclarés prêts à accepter et à respecter les conditions de la cessation des hostilités s'est maintenu à 234.